

CONSEILS POUR INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS UN PROJET

Une conception rigoureuse permet d'inscrire les interventions de renforcement des capacités dans la durée

ÉLÉMENT DE LA DURABILITÉ	RÉALISÉE QUAND...	CONSEILS PRATIQUES POUR LA CONCEPTION DES PROJETS
INSTITUTIONNALISATION DES RÉSULTATS ET DES PROCESSUS	Les nouvelles connaissances sont intégrées dans les programmes ou les systèmes nationaux	Appuyer la traduction et l'adaptation du matériel de formation ou d'autres matériels dans les langues locales et dans les programmes universitaires
	Les nouvelles compétences sont utilisées couramment dans les tâches nécessaires	Encourager la création d'une équipe de base de formateurs issus des ministères nationaux , avec les responsabilités en matière de formation ajoutées à leurs descriptions de poste Associer des consultants internationaux aux homologues nationaux, avec des mandats indiquant clairement les responsabilités en matière de coaching . Assurer un soutien de suivi aux personnes formées afin qu'elles transfèrent leurs nouvelles connaissances aux autres
	Les modifications des procédures sont intégrées aux processus existants	Collaborer avec les organisations nationales (qu'elles soient étatiques ou non) pour analyser et améliorer leurs procédures de travail
	Les projets sont ancrés dans les structures et les institutions existantes	Concevoir les activités de projets comme des activités centrales des institutions nationales et/ou locales Travailler dans le cadre des structures et des processus existants – éviter d'en créer de nouveaux Faire en sorte que le bureau du responsable du projet partage l'espace institutionnel
APPROPRIATION NATIONALE	Les acteurs nationaux prennent le contrôle et la commande des activités du projet ou du programme et sont en mesure de	Faire intervenir les acteurs pertinents dès le début de la conception des méthodes, plans de travail et évaluations des besoins

	transformer l'engagement en actions concrètes.	Encourager le rôle de chef de file des acteurs nationaux en les laissant prendre les commandes, par exemple dans l'établissement des délais et la prise de décisions Créer des occasions de dialogue continu avec les acteurs
ÉLÉMENT DE LA DURABILITÉ	RÉALISÉE QUAND...	CONSEILS PRATIQUES
PARTENARIATS AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET RÉGIONAL	Les partenaires de la FAO aux niveaux local, national et régional (comme les universités, les instituts de recherche, les organisations de la société civile, les entreprises privées, les organisations d'agriculteurs, par exemple) sont en mesure de préserver les résultats d'un projet ou d'un programme et de les amplifier .	Utiliser la phase de «démarrage» du projet pour déterminer les partenaires appropriés en fonction de critères transparents . Investir dans les partenaires comme des champions locaux, nationaux et régionaux (et pas seulement comme des partenaires d'exécution) Donner aux organisations régionales les moyens de fournir à long terme des services consultatifs
ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE	Des politiques sont formulées et améliorées , ou envisagées, afin de garantir que les résultats du projet sont adoptés, amplifiés et pérennisés	Identifier et collaborer avec les «champions nationaux» qui ont le pouvoir et l'autorité voulus pour appuyer des changements de politiques Assurer une évaluation préliminaire des domaines susceptibles de faire obstacle à l'adoption des réalisations du projet Élargir l'objet des interventions afin d'inclure les compétences générales (négociation, création de consensus, plaidoyer et facilitation)
VIABILITÉ FINANCIÈRE	Des dispositions sont inscrites au budget national ou d'autres mesures sont prises pour soutenir financièrement les réalisations	Assurer le dialogue avec le Ministère des finances dès le début du processus Envisager de créer une équipe spéciale chargée de la mobilisation des ressources pour assurer la liaison avec le secteur privé et les donateurs
VISION POUR L'APRÈS-PROJET (ou stratégie de sortie)	Le projet ou le programme a intégré une vision «après-projet» de la manière dont les résultats peuvent être raisonnablement pérennisés .	Planifier conjointement les changements à apporter dans les rôles et les responsabilités au-delà de la fin du projet, en décidant <i>qui</i> reprendra les activités et <i>quand</i> , et définir les capacités nécessaires pour assumer ces nouveaux rôles